

30.10.2012 - 13:01 Uhr

## **Formation en protection incendie reconnue par la Confédération / L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie homologue le règlement des examens**

*Berne (ots) -*

Il est maintenant possible de suivre en Suisse une nouvelle formation reconnue par la Confédération. L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) a accédé à la demande d'homologation déposée par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI). La Suisse devient ainsi le premier pays d'Europe où existe une formation en protection incendie reconnue officiellement.

La formation de spécialiste en protection incendie AEAI, déjà bien établie, est maintenant reconnue par la Confédération, ainsi que le titre de spécialiste en protection incendie avec brevet fédéral. L'OFFT et l'AEAI ont ratifié le règlement des examens et la directive qui s'y rapporte.

La formation s'adresse aux professionnels de la protection incendie, tels que les collaborateurs des autorités de protection incendie, les projeteurs et les responsables de projets de construction, et leur confère le droit d'évaluer les plans de protection incendie, de définir les mesures de sécurité qui en découlent, ou de jouer le rôle de conseiller en protection incendie. Ces professionnels accomplissent donc une mission essentielle au maintien de la sécurité et du bien-être de notre société.

Contact:

Peter W. Schneider  
Directeur UIR / AEAI  
Tél.: +41/31/320'22'55  
E-Mail: peter.w.schneider@irv.ch

Rolf Meier  
Responsable des relations publiques UIR / AEAI  
Tél.: +41/31/320'22'82  
E-Mail: rolf.meier@vkf.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003518/100727374> abgerufen werden.